

*Loi sur les parcs nationaux*

En tant que député à la Chambre, j'exhorte les députés d'en face d'en prendre conscience alors que nous entrons dans une phase très importante de l'aménagement de parcs nationaux du Canada. Ils doivent reconnaître que, quoi qu'on fasse, les intéressés ont droit au chapitre lorsqu'il s'agit de prendre une décision. Ils y ont droit d'une façon toute particulière lorsqu'il s'agit de l'endroit où ils vivent, de leur droit de chasse et de pêche. Il ne s'agit pas simplement ici d'un pêcheur à la ligne au bord de l'eau, mais de pêcheurs en eau salée, de pêcheurs des cours d'eau intérieurs. Je signale à nos vis-à-vis que si le Canada n'avait pas disposé de la richesse de ses pêches intérieures de 1735 à 1860, dans ce qu'on appelle le Canada central ou le Haut Canada, et que si nous avions su conserver cela chez nous, l'expansion du Canada aurait peut-être suivi un tout autre cours. Quatre-vingt pour cent du capital d'expansion provenait de cette région, des régions rurales du Canada, au cours de cette période et jusqu'à environ 1923 ou 1924. Il provenait du Canada rural.

C'est là qu'ont été aménagés les parcs, exception faite des efforts infructueux du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp), au sujet de son parc à Toronto. Tous les parcs nationaux qui représentent quelque valeur au Canada sont situés dans des régions rurales, des régions inexplorées, où demeurent des gens riches qui s'intéressent à la question et qui sont prêts à faire confiance. Je leur conseille de ne pas faire confiance aux institutions qui ne savent pas s'adapter à l'évolution actuelle et qui ne voient pas la nécessité d'assurer dans une région du Canada l'équivalent de ce qui a été accordé dans une autre.

J'aimerais savoir si le ministre a intimidé la Nouvelle-Écosse ou s'il a laissé Jerry Regan l'intimider de quelque façon que ce soit en ce qui concerne le Gros Morne. Le ministre ne répond pas. Il a l'air mielleux. Et pourquoi pas, puisque Garnet Brown ne s'est pas donné la peine de renseigner les habitants de l'Est du comté d'Halifax sur ce que lui et le ministre se proposent de faire. Quoi qu'on fasse, j'espère qu'on le fera de façon analogue. J'espère que ce qu'on entreprendra en matière de parcs au Canada se fera en commun.

Le distingué ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald) est parmi nous. Il connaît mon affection pour son coin de l'Île-du-Prince-Édouard, mon attachement pour l'un des plus magnifiques endroits au monde, sans parler du thon dans les eaux au large. Il sait à quelles difficultés on s'expose quand les intéressés ne sont pas mis au courant des projets. Je signale au ministre qu'il devrait prendre ses décisions après avoir consulté les intéressés. Il ne devrait pas les présenter une fois le fait accompli. Il devrait mettre les gens dans la confiance. Il devrait rechercher leurs conseils pour des choses aussi simples que des modifications à l'actuelle loi sur les parcs nationaux.

La politique suivie devrait être identique dans toutes les régions du pays. Il ne devrait pas dire aux habitants d'Halifax, de la Nouvelle-Écosse ou du Québec qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent et ensuite à Terre-Neuve que le monde est à eux. Il est impossible de procéder ainsi car c'est politiquement inepte. Cela ne contribue en rien à donner confiance dans le Parlement. On peut espérer que le ministre pourra y apporter des remèdes, mais quoi qu'il

[M. Forrestall.]

fasse, il faut qu'il tienne compte des privations, frustrations, doutes et inquiétudes qu'il soulève dans l'esprit des gens lorsqu'il agit de quatre ou cinq façons différentes.

Le ministre ne devrait pas craindre d'organiser des réunions publiques. Comme je le disais tout à l'heure, il a annulé plusieurs réunions publiques simplement parce que quelqu'un lui avait dit qu'il ne devait pas s'y rendre car les gens ne feraient que hurler. Bien sûr qu'ils auraient hurlé car on ne leur avait rien dit en quoi ils puissent croire. Tout ce qu'il leur a été dit a été retiré. Tout ce qu'ils reçoivent sont de petits articles de presse leur disant que tout va pour le mieux, qu'ils ne seront privés de rien et que personne ne perdra sa maison. C'est peut-être bon de la part d'un homme politique provincial mais tant que le gouvernement fédéral, en la personne du ministre responsable, ne dira pas non seulement que rien n'est prévu mais qu'il est déterminé à permettre à la population de participer à des discussions, le ministre continuera à desservir l'institution qu'il prétend servir.

Lorsqu'il agit ainsi, il nuit à toute la Chambre et non seulement à ses propres collègues ministériels et aux partisans du gouvernement de l'arrière banc. Il nuit aux habitants d'Assiniboia. Il dessert aussi les habitants des collectivités et circonscriptions limitrophes, ceux de Dartmouth-Halifax et de tout autre circonscription où il pourrait envisager de créer un parc national.

● (2140)

Bien sûr, modifiez la loi, nous n'avons rien à redire à cela. Vous changez d'idée chaque jour. Mais ce n'est pas important. L'important pour les Canadiens, c'est l'impuissance totale du ministère à élaborer une politique des parcs nationaux, qui soit claire et nette pour tous. Tant qu'il ne le fera pas, la confusion règnera. D'ici là, le doute subsistera et l'on apportera des solutions improvisées à un problème qui concerne un aspect essentiel de la vie canadienne, soit la préservation des régions sauvages et mis-sauvages du Canada, des régions qui font partie ou qui sont près des centres urbains importants et en voie d'expansion du pays, et aussi la notion générale du besoin d'espaces verts. Les Canadiens continueront à avoir des doutes et à ne pas accepter les décisions du ministère.

A mon avis, au lieu de présenter des solutions improvisées, le ministre aurait avantage à faire inscrire au *Feuilleton* des études approfondies et une politique bien conçue à l'égard des parcs nationaux le plus tôt possible au cours de la prochaine session. Je remercie les députés d'avoir écouté avec tant d'attention mes propos sur cette importante question et je crois sincèrement, comme tous mes collègues j'espère, que les gouvernements doivent servir ceux qu'ils dirigent, non se servir eux-mêmes.

**M. Barnett J. Danson (York-Nord):** Monsieur l'Orateur, il est intéressant de succéder à deux orateurs distingués ce soir, le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall), qui a parlé de la politique des parcs nationaux et de la façon dont il estimait qu'elle devait s'appliquer, notamment dans sa belle région, et le député d'Assiniboia (M. Knight), qui nous a fait faire un voyage à travers la Saskatchewan et les beaux parcs, ce qui a plu à tous. Mais nous parlons tous en fonction de la région dont nous venons et des besoins de la région et des gens que nous représentons.